|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NOM de l’école**  **CHEVANCE**  **12 rue de la Garenne**  **77450 ISLES-Lès-Villenoy** | | | **Procès-verbal du Conseil d’école**  **Année scolaire 2023 / 2024** | | |
|  | | |  |  | |
| Tél 01/60/04/75/86  Fax  Courriel  Ce.077 0523a@ac-creteil.fr | |  Maternelle   Elémentaire   Primaire |  1er trimestre   2ème trimestre   3ème trimestre   extraordinaire | | **Date**  Le 08 /03 /2024  De 18 H00 à 20H00 |
| Directeur/trice | ROSA ANA | | | | |
| IEN ou son représentant |  | | | | |
| Enseignant(e)s de l’école | Mme BES Lucille  Mme MELET Bertille  Mme BORDEAUX Emilie  Mme FRAPPIER Marion  Mme BANHOLTZER Lucille  Mme BLOCK Pauline         | | |                    | |
| Membres du RASED |  | | |  | |
| DDEN |  | | | | |
| Parents élus | M. PEIXOTO  Mme NACHAMPASSAK  Mme GAGNANT  Mme KATI   Mme JULLIEN     | | |              | |
| Le maire ou son représentant | M. HERVIER (Maire) | | | | |
| Conseiller municipal | M. Renier | | | | |
| Autres membres invités |  | | |  | |
| **Absent(es)**   | **Absent(es) excusé(es)**  Mme OSTAN  ****Mme HAMDOUN | | | **** | |
|  | | |  |  | |
| Président(e) de séance :  Mme ROSA | | | Secrétaire de séance :  Mme BES | | |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. **Carte scolaire :**   Année scolaire **2023/2024** :   |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | PS/MS | MS/GS | MS/GS | CP/CE1 | CE1/CE2 | CE2/CM1 | CM1/CM2 | | 20 | 22 | 23 | 23 | 23 | 23 | 26 |   **Soit un total de 160 élèves (65 en maternelle et 95 en élémentaire).**  Année scolaire **2024/2025** perspectives :   |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | **PS** | **MS** | **GS** | **CP** | **CE1** | **CE2** | **CM1** | **CM2** | | **24 (18 inscrits déjà)** | **14** | **30** | **21** | **17** | **21** | **19** | **17** |   **Soit un total de 163 élèves (68 en maternelle et 95 en élémentaire). En sachant qu’il n’y a pas les nouveaux arrivants du lotissement de la place Gazannois (14 maisons).**  **2- Sécurité**  **PPMSA (attentat) :**  Suite aux différents évènements, il a été demandé aux écoles de faire des exercices de sécurité pour faire acquérir aux personnels et aux enfants les bons réflexes en cas d’urgence. L’équipe enseignante et les enfants ont fait un exercice alerte attentat le lundi 1er décembre. L’exercice s’est bien passé. Le scénario était le suivant : des personnes forcent le passage et pénètrent dans l’école. Elles semblent armées.  L’alerte vocale a été donnée par Mme Bes qui est allée se réfugier dans une pièce de l’école et a fait semblant d’alerter la police. Deux membres de la gendarmerie ont observé l’exercice et un retour a été fait avec tous les observateurs présents et moi-même.  Les élèves se sont enfermés dans les classes et se sont mis à l’abri.  **PPMS :**  Un exercice de PPMS (scénario alerte tempête) sera fait prochainement. Les élèves devront se mettre à l’abri dans les classes.  **3- Bibliothèque :**  Nous n’avons plus accès à la bibliothèque municipale depuis fin décembre suite au départ de Sandrine. Pourriez-vous nous dire où vous en êtes et si nous pourrons bientôt retourner à la bibliothèque avec nos classes ?  **Réponse mairie : M. Le Maire nous informe que la gestion de la bibliothèque a été transférée au réseau bibliothèque de l’agglomération du pays de Meaux (CAPM). Pour l’instant la bibliothèque est ouverte aux administrés. Il y a des bibliothécaires qui tournent et il n’y a pas encore de personne fixe. C’est pour cela que l’école ne pourra pas avoir accès à la bibliothèque avant septembre prochain.**  **4- Travaux :**   * Grillage cour maternelle se déboîte * Marquage au sol des jeux (cour maternelle) * Interrupteurs au mur (près du tableau) dans la classe de Mme Block * 2 poubelles plus grandes pour les toilettes élémentaires à l’étage.   **5- Budgets 2024 (classe et sortie) :**  Nous aimerions connaître le budget alloué à chaque classe pour cette année civile.  Réponse mairie : Même budget par classe que l’année dernière.  Est-ce que le contrat de Céline Casuccio (Atsem) va être renouvelé pour l’année scolaire 2024-2025? Je voudrais souligner l’importance d’avoir 2 Atsem dans l’école au vu du nombre constant et élevé de maternels. De plus, je souhaiterais ajouter également que nous avons de plus en plus d’élèves en grande difficulté qui arrivent des hôtels (ils ne parlent pas, ne sont pas propres, plusieurs dossiers MDPH). Enfin, pour se rendre à la salle polyvalente pour la motricité, les classes maternelles doivent être accompagnées par trois adultes (enseignante + 2 Atsems) et ce pour n’importe quelle sortie. Dès qu’une Atsem est absente les classes de maternelles ne peuvent pas se rendre à la salle pour la motricité. Si nous ne devions fonctionner qu’avec une Atsem, cela voudrait dire partage entre 3 classes le matin et plus de motricité !  **Réponse mairie** : le contrat a déjà été renouvelé jusqu’en juillet 2024. M. Le Maire reste sur sa politique de deux ATSEM pour l’école.  **6-Coopérative Scolaire :**  **SOLDE au 1er conseil : 3 346,85 euros**  **Recettes**: 3 865 euros :   * Photographe : 2 807 euros * Participation familles : 1 058 euros.   **Dépenses** : 3 035,74 euros :   * divers remboursements : 1 387,52 euros * photographe : 1 621 euros * Frais bancaires : 26,90 euros   **Solde à ce jour** : **4 176,11 euros**.  Les enseignants rappellent que le registre des comptes est consultable pour toute personne souhaitant vérifier les mouvements.  **7-Cycle vélo et trottinette :**  **CYCLES VELOS ET TROTINETTES**  Mme MELET a décidé de renouveler l’opération projet cycle pour les élèves de CM1 et CM2.  Mme BES fera aussi un cycle vélo avec ses CE2/CM1.  Mme BLOCK est en cours de réflexion pour ses CE1/CE2.  Mme ROSA (CP/CE1) fera un projet similaire avec des trottinettes.  Ces projets débuteront après les vacances de Pâques.  Sortie vélo le 25 juin pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 date à confirmer  **9-Sortie et festivités :**   * Le mardi 21 mai pour les 4 classes d’élémentaire et le jeudi 23 mai pour les 3 classes de maternelle, une sortie à la base de loisirs de Jablines est prévue. Les élèves participeront à des épreuves type Koh -Lanta et à des activités de Learne-o : ils auront des défis ou chasse aux trésors à réaliser en équipe. Ces activités auront lieu le matin et l’après-midi et les élèves pique-niqueront là-bas. Merci à la mairie pour le budget sortie grâce auquel nous pouvons réaliser cette sortie. * Le vendredi 24 mai, des pompiers de la Croix blanche viendront faire une journée de formation aux gestes de premiers secours bénévolement. Merci à Mme Bes qui a œuvré à la réalisation de cette journée. La coopérative scolaire offrira le repas à ces bénévoles. * Une rencontre sportive sera organisée par l’équipe enseignante le 14 juin. * Le spectacle de fin d’année aura lieu le samedi 22 juin au matin. Il y aura le spectacle des maternels suivi par le spectacle des élémentaires. La capacité de la salle ne permettant pas de faire un spectacle commun aux 7 classes. * Le 22 juin, l’après-midi, une kermesse suivra le spectacle. Elle sera organisée par l’APIV. Merci à eux pour toutes les manifestations organisées tout au long de l’année et pour leur investissement pour les élèves de l’école. * Le mardi 25 juin devrait avoir lieu la sortie vélo pour les CE2/CM1 et CM1/CM2. * Enfin, un spectacle gratuit sera offert par la compagnie Arcal aux GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2. Ce spectacle s’intitule Zaïna. Il y aura lieu soit jeudi 27 juin soit le jeudi 04 juillet. Nous remercions M. Pontier et Mme Kati qui nous ont permis de bénéficier de ce spectacle.   **10-Questions des parents**   * **Est-il toujours de rigueur de fouiller les sacs des enfants ? Y a-t-il toujours des directives de l'inspection académique ?**   Oui. Les directives n’ont pas changées.   * **Je suis la maman de deux enfants scolarisés à l'Ecole Chevance d'Isles-les-Villenoy et je souhaiterais savoir si la mairie a prévu un recrutement pour le centre de loisirs. La fermeture du périscolaire du matin impacte notre vie professionnelle et nous n'avons aucune information et aucune visibilité sur une potentielle réouverture. S'il existe une fiche de poste, serait-il possible de la partager aux parents pour qu'on puisse la diffuser au sein de nos réseaux?**   Une réunion a été organisée avec la mairie pour répondre à ces questions concernant l’accueil périscolaire.   * **Je me permets de porter à votre connaissance mon mécontentement (et celui de nombreux parents) quant à la gestion du service périscolaire au sein de la commune d'Isles-le-Villenoy. Mon inquiétude principale réside dans la manière dont les absences de l'équipe encadrante sont traitées, engendrant des désagréments considérables pour les parents. A plusieurs reprises, j'ai été confronté à des situations où les parents étaient informés au dernier moment des absences du personnel encadrant les activités périscolaires. Cette situation est particulièrement préoccupante, car elle place les parents dans une position délicate, obligeant une réorganisation de dernière minute de nos emplois du temps déjà bien chargés. Il est regrettable de constater qu'aucune solution de remplacement n'est mise en place de manière anticipée, laissant les parents dans l'incertitude et l'impossibilité de prévoir une alternative pour la prise en charge de leurs enfants. La fréquence de ces imprévus a un impact significatif sur la confiance que nous, parents, accordons au service périscolaire. Nous sommes en droit d'attendre une gestion plus proactive et transparente de ces situations, avec des mesures préventives visant à minimiser les perturbations pour les familles. En tant que parent, je suis conscient que l'absence du personnel peut survenir pour diverses raisons, mais je souhaiterais que la municipalité prenne des dispositions pour anticiper ces situations et garantir une continuité du service. Il est crucial d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants en toutes circonstances. Je reste ouvert à la discussion pour explorer des solutions constructives. Nous comptons sur l'association de parent d'élève pour faire passer ce message. Et également sur la municipalité afin de mettre en place des mesures visant à résoudre ces problèmes récurrents, afin d'assurer un service périscolaire fiable et cohérent pour l'ensemble des familles de la commune.**   Une réunion a été organisée avec la mairie pour répondre à ces questions concernant l’accueil périscolaire.  **M. Le Maire a montré les plans et des photos de l’agrandissement de l’école prévu pour la rentrée septembre 2025. Il y aura un bâtiment devant le grillage (le long de la rue de la Garenne). Il comportera 3 classes, des toilettes et un hall. Un agrandissement de la cantine est prévu aussi.**  **La mairie travaille avec un architecte. Le projet coutera 1 million d’euros. La mairie a 530 000 euros de subvention de la DETR et il reste 500 000 euros. La mairie a négocié le PUP (projet urbain partenarial) avec le promoteur du nouveau lotissement soit 750 000 euros. En 2024 ont lieu les études. Le projet présenté est une ébauche. Les travaux dureront six mois.** |